

construire et rénover selon des critères de durabilité

**le service du logement publie un guide pratique
à destination des professionnels et des particuliers**

Comment appliquer le développement durable au domaine du logement? Quels critères et quelle méthode adopter? La brochure *Logements durables - Vers des quartiers durables*, que vient d'éditer la direction de la sécurité sociale et de l'environnement, servira de guide de référence aux professionnels et aux particuliers.

Depuis le 1^{er} février 2006, le guichet communal du développement durable fonctionne comme une plaque tournante au sein de l'administration. Son rôle principal est de garantir le respect des critères de durabilité dans la construction de 3'000 logements qui interviendra sur des terrains communaux au cours des dix prochaines années. Parallèlement à ce projet, le guichet vise à informer les professionnels (maître d'ouvrage, architecte, ingénieur, gérant) et à sensibiliser un plus large public dans ce domaine.

Pour préciser sa démarche, le service du logement vient de publier une brochure « *Logements durables - Vers des quartiers durables* », disponible sur www.lausanne.ch. Richement illustrée et à la portée de tous, elle se présente comme un véritable guide didactique et méthodologique du développement durable appliqué à la construction de logements. Ce document volontairement synthétique a un double objectif :

- présenter les critères de durabilité pertinents à l'échelle de l'habitat,
- décrire la méthode *SméO* (sol, matériau, énergie, eau) élaborée pour faciliter la mise en pratique d'une philosophie de construction résolument orientée vers le développement durable.

Financée par le fonds communal du développement durable, cette publication s'inscrit dans la politique générale d'information et de sensibilisation de la Municipalité. L'ensemble des actions et projets menés par l'Exécutif lausannois en matière de développement durable sera d'ailleurs présenté au public lors du prochain Comptoir suisse.

La direction de la sécurité sociale
et de l'environnement

Pour tout renseignement complémentaire:

- **Silvia Zamora**, directrice de la sécurité sociale et de l'environnement, tél. 021 315 72 00
- **Elinora Krebs**, chef du service de l'environnement, de l'hygiène et du logement, tél. 021 315 74 10
- **Ulrick Liman**, responsable du guichet communal du développement durable, tél. 021 315 74 38

Lausanne, le 8 juin 2006